



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi seize octobre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

Date de convocation :

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, Mme Léocadie ZINSOU, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjointes

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Conseillers votants : 35

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Sébastien LECORNU à M. François OUZILLEAU  
M. Johan AUVRAY à M. Jérôme GRENIER  
M. Hervé HERRY à Mme Dominique MORIN  
M. Yves ETIENNE à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE  
Mme Fanny FLAMANT à M. David HEDOIRE

Absents :

Secrétaire de séance : Christopher LENOURY

N° 122/2020

Rapporteur : Jérôme GRENIER

OBJET : Tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au conseil municipal de créer et de supprimer les emplois de la commune.

Compte tenu des nécessités des services, il convient de modifier régulièrement le tableau des effectifs pour prendre en compte les évènements suivants : annonces, retraites, démission, mutation, mise à jour suite à nomination après CAP, rupture de contrat, disponibilités et décès.

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les modifications présentées dans le tableau ci-annexé.

Ressources humaines et finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité



Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

## Tableau des effectifs

- **Emplois fonctionnels**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Emplois fonctionnels</b>			
Directeur Général des Services	1	0	
DGST 20 000 à 40 000 habitants	1	1	

- **Filière Administrative**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché principal	2	1	
Attaché	6	5	
<b>Catégorie B</b>			
Rédacteur principal 1ère classe	2	2	
Rédacteur principal 2ème classe	2	2	
Rédacteur	9	6	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint administratif principal 1ère classe	8	8	
Adjoint administratif principal 2ème classe	11	10	
Adjoint administratif	14	14	

- **Filière Technique**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Ingénieur hors classe	0	0	
Ingénieur principal	0	0	
Ingénieur	2	2	
<b>Catégorie B</b>			
Technicien principal 1ère classe	4	3	
Technicien principal 2ème classe	1	1	
Technicien	7	5	
<b>Catégorie C</b>			
Agent de maîtrise principal	21	18	
Agent de maîtrise	14	12	
Adjoint technique principal 1ère classe	25	23	
Adjoint technique principal 2ème classe	52	51	8
Adjoint technique	60	55	17

- **Filière Animation**

	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Animateur principal 1ère classe	1	1	
Animateur	3	3	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	0	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	6	5	
Adjoint d'animation	5	3	

- **Filière Culturelle**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché de conservation du patrimoine	2	2	
<b>Catégorie B</b>			
Assistant de conservation principal 1ère classe	1	1	
Assistant de conservation	2	2	
Assistant d'enseignement artistique	1	0	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	1	
Adjoint du patrimoine	2	2	

- **Filière Sociale**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Assistant socio-éducatif 1ère classe	1	1	
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	1	
<b>Catégorie C</b>			
ATSEM principal de 1ère classe	6	6	1
ATSEM principal de 2ème classe	4	4	

- **Filière Sportive**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Educateur APS principal 1ère classe	3	3	
Educateur APS	1	1	

- **Filière Police**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Chef de service de Police Municipale	1	1	
<b>Catégorie C</b>			
Brigadier-Chef principal	3	3	
Gardien-Brigadier	9	8	



## Tableau des effectifs – Détails des mouvements

### CREATION

- **Filière administrative**

Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	2 postes	Temps complet
---	----------	---------------

- **Filière technique**

Adjoint technique	2 postes	Temps non-complet
-------------------	----------	-------------------

- **Filière police municipale**

Gardien-Brigadier	1 poste	Temps complet
-------------------	---------	---------------

### SUPPRESSION

- **Filière administrative**

Attaché	1 poste	Temps complet
Rédacteur	3 postes	Temps complet

- **Filière technique**

Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste	Temps complet
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	3 postes	Temps complet
Adjoint technique 32,35/35 <sup>ème</sup>	1 poste	Temps non-complet

- **Filière sociale**

ATSEM	1 poste	Temps complet
-------	---------	---------------

- **Filière animation**

Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------